

## Avant-Propos

Anne-Sophie Bruno et Claire Zalc

Cet ouvrage réunit les contributions présentées au cours des journées d'études « Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> s.) », organisées les 23 et 24 octobre 2003 à l'Ecole Normale Supérieure de Paris. Nous souhaiterions, dans cet avant-propos, préciser le sens que nous avons voulu donner à ces journées d'études, et la façon dont nous les avons pensées et organisées, scientifiquement mais également historiquement et matériellement, convaincues que l'histoire des pratiques informe également sur la nature des entreprises intellectuelles.

C'est dans le cadre du séminaire « Histoire sociale de l'immigration » qui réunit depuis plus de dix ans, à l'ENS, autour de Gérard Noiriel, Eric Guichard et Philippe Rygiel, un groupe de chercheurs sur l'histoire de l'immigration, qu'est née l'idée d'organiser une rencontre scientifique autour des petites entreprises et des petites entreprises étrangères, après le succès rencontré par la précédente journée, le 8 février 2002, sur l'étudiant étranger. Nous tenons à remercier tout particulièrement Philippe Rygiel de nous avoir confié l'organisation et la publication de ces journées. Chargées toutes deux de porter ce projet, nous l'avons fait dans un esprit que nous aimerions ici expliciter.

S'il fallait résumer en quelques mots les traits de l'esprit qui ont guidé ces journées, ils s'apparenteraient sans doute au vocabulaire qui qualifie, pour les immigrants, la création d'entreprise : ouverture, jeunesse et, bien évidemment, risque. Ouverture et jeunesse tout d'abord : nous avons en effet fait le choix dès le départ, de solliciter, par un appel ouvert, les communications de jeunes chercheurs sur ces thématiques, en essayant, dans notre sélection, *de donner leur chance* à tout un ensemble de doctorants, qui sont très largement majoritaires parmi les participants. Notre choix initial reposait aussi sur une volonté d'ouverture géographique, permettant de faire dialoguer des chercheurs venus de Paris, Poitiers, Marseille, ou encore Lyon. D'où le terme, auquel nous tenons, de « journées d'étude », prémisses sans doute de véritables « colloques », mais entreprise encore fragile, débu-

tante et nécessairement risquée. Les propositions reçues au moment de l'appel à communication nous ont obligées à restreindre notre cadre d'étude à la France, l'absence de comparaisons internationales nous empêchant d'aborder la question des réseaux transnationaux. Un second regret concerne également l'absence d'économistes parmi les contributeurs.

Ouverture, jeunesse, risque mais également inscription locale, inscription sociale et, osera-t-on, « réseaux » – nous préférons dire, « bonnes fées » – qui ont soutenu et modelé notre petite entreprise. Inscription locale tout d'abord, car il importe, à nos yeux, que ces journées se soient tenues à l'ENS, aux côtés d'un ensemble de laboratoires de recherche d'économie, de sociologie et d'anthropologie sur le site de la « Fédération Jourdan » que nous remercions, ici, pour son soutien matériel et pour sa participation scientifique aux journées. Inscription sociale mais également institutionnelle puisque ces journées ont également pu compter sur l'aide de l'IDHE « Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economie », dont nous étions toutes deux membres alors, et qui représente l'un des espaces où s'élaborent nombre de travaux tant sur les petites entreprises que sur la sociologie économique des entrepreneurs. Réseaux, ou bonnes fées enfin, qui ont accepté de présider les séances des journées d'études, de discuter les communications orales puis de rédiger les chapitres introductifs de cet ouvrage : Marie-Claude Blanc-Chaléard, Jean-Pierre Hassoun, Emmanuel Ma Mung, Manuela Martini, Gérard Noiriel, Catherine Omnès, Paul-André Rosental, Philippe Rygiel et Alexis Spire. Nous aimerions les remercier vivement d'avoir pris sur leur temps pour accompagner ces journées, tendre une oreille attentive aux plus jeunes et plus inexpérimentés, tout en éclairant, de leurs critiques, ces études en cours. Ces « bonnes fées » ne peuvent sans doute pas garantir le succès d'une entreprise, mais elles en assurent, en tout cas, à nos yeux, la viabilité et nous les en remercions.

La nature de l'esprit dans lequel ces journées ont été organisées tient, sans doute, aux raisons qui nous ont poussées à nous lancer dans une telle aventure. Ce sont ces raisons que nous voudrions exposer maintenant, avant de présenter les axes problématiques qui ont structuré ces journées et les questions, nombreuses, qu'elles ont contribué à soulever.

Le choix de porter notre attention sur le thème des petites entreprises et des petits entrepreneurs étrangers tient à deux raisons, d'ailleurs liées, qui ont trait d'une part aux lacunes historiographiques sur ce thème et d'autre part au cloisonnement des champs et des disciplines qui traitent de ces thématiques. L'idée était de susciter un espace de rencontre autour d'un thème qui commence à être exploré, mais de manière encore récente ; elle était motivée par l'envie de faire le lien entre des travaux réalisés à partir de pro-

blématiques différentes, parfois même concurrentes, dans des disciplines distinctes utilisant, chacune, ses propres méthodes et matériaux.

## 1. Lacunes historiographiques

Si la thématique des petites entreprises et des petits entrepreneurs étrangers semble encore peu développée, elle n'est pas récente. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler l'existence d'une tradition historiographique qui confère aux étrangers une propension particulière à se tourner vers les professions du commerce. Dès 1908, Georg Simmel s'en faisait l'interprète, rappelant combien l'étranger était prédisposé à exercer une activité marchande.

« Toute l'histoire économique montre que l'étranger fait partout son apparition comme commerçant, et le commerçant comme étranger. Tant que la production est destinée essentiellement à l'autoconsommation ou tant que les produits ne sont échangés qu'à l'intérieur d'un groupe assez restreint spatialement, ce groupe n'a besoin d'aucun intermédiaire. Le besoin d'un commerçant ne se fait sentir que pour les marchandises produites à l'extérieur du groupe. Puisque les membres du groupe ne le quittent pas pour acheter ce dont ils ont besoin – et, dans ce cas ils deviendraient eux-mêmes étrangers sur ce territoire étranger –, le commerçant doit être l'étranger, sinon personne ne gagnerait sa vie »<sup>1</sup>.

Outre les avantages liés à la posture « extérieure » de l'immigrant dans le développement des échanges, la notion même d'indépendance résonne d'une tonalité toute spéciale lorsqu'on étudie une population de migrants qui paraît, au prime abord, sans attaches, sans racines et donc, « naturellement » disposée à « entreprendre ». Dans un parallèle, souvent fait, entre mobilité sociale et mobilité géographique, liberté de circulation rime souvent avec liberté d'entreprendre. L'hypothèse selon laquelle le « choix » du statut professionnel d'indépendant serait lié, chez les étrangers, à leur condition de migrants, est renforcée par les discours des immigrants eux-mêmes, déclinés autour des « attraits » de l'indépendance et des espoirs de « se mettre à leur compte ». Mais si les paroles des acteurs font sens, l'historien se doit d'examiner les propos que les individus tiennent sur leurs pratiques avec une nécessaire distance critique. Or les travaux portant sur l'histoire des petits entrepreneurs étrangers ne sont encore que très peu nombreux.

---

<sup>1</sup> G. SIMMEL, « Digression sur l'étranger », 1908, in Y. GRAFMAYER et I. JOSEPH (textes publiés par), *L'École de Chicago*, Paris, Aubier, 1984, p. 54.

Les raisons tiennent d'abord au caractère récent de l'histoire contemporaine de la petite entreprise. Qualifiée de « continent vierge » par Alain Faure en 1979, étouffée sous le poids d'une histoire sociale et économique largement préoccupée des grandes entreprises et du monde de l'usine, ce n'est qu'au début des années 1990 que cette histoire a commencé de faire ses premiers pas. Pourtant l'histoire de la petite entreprise semble presque ignorer, tout du moins passer sous silence, la composante étrangère du monde de la boutique et de l'atelier<sup>2</sup>.

D'autre part, les entreprises et entrepreneurs ont été peu étudiés par l'histoire de l'immigration. Aborder le phénomène migratoire à travers le prisme de l'activité professionnelle ne constitue pourtant pas, en soi, une approche nouvelle, les premières études françaises consacrées aux populations immigrées ayant privilégié l'approche socio-économique de la question de l'immigration. Dès l'entre-deux-guerres, la majorité des ouvrages consacrés aux étrangers en France réfléchissaient à leur « rôle économique » ou encore à leur « place sur le marché du travail »<sup>3</sup> et la perspective de l'analyse économique du phénomène migratoire a continué de prévaloir dans les recherches de l'après-guerre<sup>4</sup>. Mais l'histoire française de l'immigration, construite, à ses débuts, par des chercheurs venus de l'histoire des relations internationales et de l'histoire sociale, ne fait que peu de cas de l'univers de la boutique ou encore de l'atelier<sup>5</sup>. En effet, les premiers historiens à commencer de défricher le champ des études migratoires dans les années 1980 rencontrent les étrangers au détour de monographies ouvrières<sup>6</sup>. Fondée sur une approche socio-économique, cette production historiographique reste essentiellement orientée vers la question du rôle des « travailleurs immigrés » sur le marché de l'emploi ouvrier ; elle entreprend

---

<sup>2</sup> Ce n'est pas le cas des historiens de la période médiévale et moderne. Voir J. BOTTIN et D. CALABI (dir.), *Les Étrangers dans la ville. Minorités et espace urbain du bas Moyen Âge à l'époque moderne*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1999, 486 p.

<sup>3</sup> La thèse de Georges Mauco en est le meilleur exemple : *Les Étrangers en France, leur rôle dans l'activité économique*, thèse de géographie, Paris, Armand Colin, 1932.

<sup>4</sup> A. GIRARD et J. STOETZEL, *Français et immigrés. L'attitude française. L'adaptation des Italiens et des Polonais en France*, PUF-INÉD, coll. « Travaux et Documents », Paris, 1953, 2 vol.

<sup>5</sup> M-C BLANC-CHALEARD, « Des logiques nationales aux logiques ethniques ? », introduction au numéro spécial de la revue *Le Mouvement social*, n°188, juillet-septembre 1999, p. 3-16.

<sup>6</sup> Voir la thèse de G. NOIRIEL, *Longwy. Immigrés et prolétaires (1880-1980)*, Paris, PUF, 1984.

d'analyser la place que tiennent les étrangers dans le processus d'industrialisation pour décrire leur insertion dans le monde de l'usine<sup>7</sup>.

Certes, l'importance des étrangers dans l'emploi industriel permet d'expliquer pour une large part la prédominance des études centrées sur les immigrés ouvriers ; on peut aussi y lire une spécificité de l'historiographie française de l'immigration, sur laquelle nous reviendrons.

La dernière raison tient au fait que cette histoire croise de très nombreux champs de l'histoire, mais également de très nombreuses disciplines des sciences sociales, qu'il s'agisse de l'histoire, de la sociologie, de la géographie, de l'anthropologie, de l'économie ou encore des sciences politiques. En organisant ces journées, l'idée était de susciter un dialogue et un espace de rencontre entre l'ensemble de ces disciplines. L'entreprise se heurte cependant à la diversité des façons de penser cette histoire, et de l'écrire.

## 2. Des différentes manières d'aborder les petits entrepreneurs étrangers

Cette présentation, sans doute en partie caricaturale, a pour but de clarifier les différentes manières de saisir la petite entreprise étrangère, qui, en un sens, figurent toutes dans cet ouvrage. Ces différences s'apparentent à des questionnements problématiques et disciplinaires différents, voire concurrents.

Le premier courant se rattache à l'histoire de l'immigration. Les années 1990 ont vu, en France, la multiplication de travaux qui propulsent l'immigration au rang de question à part entière du paysage historiographique en empruntant, notamment, le chemin de l'étude des différents groupes nationaux formant la « mosaïque France ». Italiens et Polonais de France mais aussi Espagnols, Portugais, Russes, Juifs d'Europe de l'Est, Chinois, Grecs ont ainsi progressivement vu leur histoire s'écrire, histoire placée, en grande partie, sous l'égide de la problématique de « l'intégration » des étrangers dans la société française et de ses modalités<sup>8</sup>. Ces recherches,

---

<sup>7</sup> G. NOIRIEL, *Le Creuset français, Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1988 ; Y. LEQUIN (dir.), *La Mosaïque France, Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Larousse, 1988 ou encore J. PONTY, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés dans l'entre deux guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990.

<sup>8</sup> Tous les titres ne peuvent être mentionnés ici. Pour ne citer ici que quelques exemples particulièrement emblématiques de cette tendance historiographique, voir notamment l'ouvrage de M-C. BLANC-CHALEARD, *Les Italiens dans l'Est parisien. Une histoire d'intégration*, Rome, Éditions de l'École française de Rome, 2000 ou encore celui de P.

lorsqu'elles rencontrent le monde de la petite entreprise, l'étudient à l'aune des analyses de mobilité sociale et de marquage communautaire. Le petit entrepreneur étranger fait figure, en effet, d'une certaine « élite immigrée », il témoigne des potentialités de réussite économique des immigrants et représente l'un des piliers des « communautés » étrangères en formation. Les entrepreneurs sont dès lors essentiellement pensés en comparaison avec les salariés. On retrouve d'ailleurs le même désintérêt relatif pour les indépendants parmi les historiens du travail.

L'histoire du travail a nourri un grand nombre de travaux autour de la mobilité sociale, ou plus exactement des trajectoires professionnelles. Dans ce cadre, les entrepreneurs sont analysés comme des « élites » au sein d'une majorité de travailleurs salariés. De plus, les études de mobilité sociale se sont longtemps fondées sur l'analyse des trajectoires de seuls actifs nationaux, laissant de côté les étrangers. Les petits entrepreneurs étrangers sont donc à ce titre doublement absents de la plupart des ouvrages d'histoire du travail. Si les historiens ont tardé à s'intéresser aux indépendants étrangers<sup>9</sup>, on retrouve pourtant la réflexion sur les petits entrepreneurs au cœur des travaux sur l'ethnicité, largement imprégnés de l'historiographie américaine.

Aux États-Unis, les problématiques autour de la question de l'ethnicité ont en effet engendré le développement d'une littérature sur « l'entreprise ethnique », décrivant la mise en place d'un marché économique autonome et distinct, « enclave ethnique » qui permettrait d'alimenter les flux migratoires en facilitant l'emploi et en assurant la mobilité sociale des immigrants<sup>10</sup>.

---

RYGIEL, *Destins immigrés, Cher 1920-1980. Trajectoires d'immigrés d'Europe*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2001.

<sup>9</sup> Cette lacune commence juste à être comblée, essentiellement grâce à la thèse de C. ZALC, *Immigrants et indépendants. Les petits entrepreneurs étrangers dans le département de la Seine (1919-1939)*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Nanterre-Paris X, 2002.

<sup>10</sup> Sur l'entreprise ethnique, voir Ivan H. LIGHT, *Ethnic Enterprise in America: Business and Welfare Among Chinese, Japanese, and Blacks*, Berkeley, University of California Press, 1972 ; E. BONACICH, « A theory of middleman minorities », *American Sociological Review*, vol. 38, 1973, p. 586-594 ; I. LIGHT et C. ROSENSTEIN (eds.), *Race, Ethnicity, and Entrepreneurship in Urban America*, New York, Walter de Gruyter, 1995. Sur l'enclave ethnique, voir K. L. WILSON et A. PORTES, « Immigrant enclaves : labor experiences of Cubans in Miami », *American Journal of Sociology*, vol. 86, n°2, 1980, p. 295-319 ; A. PORTES, R. D. MANNING, « The Immigrant Enclave : Theory and Empirical Examples », in S. OLZAK and J. NAGEL (ed.), *Competitive Ethnic Relations*, New York, Academic Press, 1986, p. 47-68 et D. OK LEE, « Commodification of Ethnicity, The Socio-spatial Reproduction of Immigrant Entrepreneurs », *Urban Affairs Quarterly*, vol. 28, n°2, December 1992, p. 258-275. Ces travaux ont fait l'objet d'une revue critique par R.

Les études menées en France, depuis une vingtaine d'années, essentiellement par les géographes et les sociologues de la ville, ont montré qu'au delà des simples aspects économiques, les entreprises ethniques participent à la construction spatiale des communautés : elles développent les relations marchandes en leur sein, rendent possible la mise en place de pratiques communes de consommation et d'approvisionnement et favorisent la sociabilité<sup>11</sup>. Ainsi, les « entreprises ethniques » engendreraient un mode particulier d'appropriation de l'espace, variable selon le « degré d'ethnicité » du commerce, l'origine de l'entrepreneur, la localisation dans le quartier et la période considérée. Elles fonctionneraient comme des marqueurs de l'insertion sociale et économique des populations migrantes dans les sociétés urbaines<sup>12</sup>. De la même façon, la notion de « commerce ethnique », née du renouveau de l'anthropologie urbaine engendré par « l'ethnologie du proche »<sup>13</sup>, vient qualifier les rapports qu'entretiennent, dans l'espace des immigrants, les commerces, l'approvisionnement en produits spécifiques et les relations inter-communautaires.

Les travaux américains sur l'ethnicité ont également donné naissance à un second courant, distinct, celui de la « sociologie économique ». Les travaux de M. Granovetter constituent à cet égard un apport essentiel à la compréhension des petites entreprises étrangères, montrant en quoi les comportements économiques sont encadrés dans un ensemble de structures sociales qui contribuent à modeler leur forme et sont essentielles pour comprendre les mécanismes économiques qui président au fonctionnement des entreprises et des marchés, qu'il s'agisse des marchés de produits ou des marchés du travail<sup>14</sup>.

Dans l'organisation de ces journées, nous avons tenté de faire entendre ces différents courants, en les faisant dialoguer autour de questions communes.

---

WALDINGER, « Le débat sur l'enclave ethnique », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, n°2, 1993, p. 15-29.

<sup>11</sup> E. MA MUNG et G. SIMON (dir.), *Commerçants maghrébins et asiatiques en France. Agglomération parisienne et villes de l'Est*, Paris, Masson, coll. « Recherches en géographie », 1980.

<sup>12</sup> Voir le bilan historiographique publié par D. BERBAGUI, « Commerce et petite entreprise étrangère dans la ville (1980-2000) », *Ethnologie française*, 2005-1, p. 109-115.

<sup>13</sup> G. ALTHABE, C. MARCADET, M. DE LA PRADELLE, M. SELIM, *Urbanisation et enjeux quotidiens : terrains ethnologiques dans la France actuelle*, Paris, Anthropos, 1984, 198 p.

<sup>14</sup> M. GRANOVETTER, « La sociologie économique des entreprises et des entrepreneurs », *Terrains et travaux*, n°4, 2003, p. 167-206.

### 3. Axes de réflexion

Quatre types de questionnements ont ainsi rythmé ces rencontres scientifiques et structurent l'ouvrage qui en est tiré.

Le premier porte sur le statut de l'entrepreneur étranger. Cet axe est guidé par la conviction que le droit informe sur les pratiques tout autant qu'il les modèle. Pour comprendre les modes d'installation économique, sociale et urbaine des entrepreneurs étrangers, il nous a paru indispensable de s'interroger sur leur statut juridique. La question de la nationalité est-elle pertinente dans le monde de l'entreprise ? Depuis quand ? Avec quels effets concrets ? Ces interrogations amènent à décrire le processus de « nationalisation » du monde de la petite entreprise et à en comprendre les rythmes et les scissions. Mais elles imposent, en retour, de circonscrire les études de cas à la période contemporaine, afin de disposer d'un cadre chronologique congruent.

Réfléchir au statut de l'entrepreneur étranger invite également à s'interroger sur les acteurs qui entrent en jeu dans l'application de la législation propre aux entreprises et aux entrepreneurs étrangers. Dès lors, il faut tenter de mettre au jour les critères qui légitiment les pratiques administratives. Quelle est la part réservée aux critères économiques, en particulier aux thèmes de la concurrence déloyale et de l'utilité pour l'économie nationale ? Quelle est la part d'appréciation fondée sur des critères personnels, en termes de loyalisme, de comportement politique ou d'assimilation à la société française ?

Enfin, nous souhaitons envisager les conséquences du processus de nationalisation de la petite entreprise. Le statut de l'entreprise étrangère évolue-t-il au gré des différentes législations ? Les critères sur lesquels se fonde la définition de l'entreprise étrangère s'expriment-ils en terme de nationalité, ou en terme de race, sous Vichy ? Les définitions successives de la petite entreprise étrangère sont susceptibles de remodeler la définition de l'activité commerciale et artisanale dans son ensemble. Prendre en compte l'évolution du statut de l'entrepreneur étranger invitait, surtout, à analyser ses effets sur les parcours des individus, qui font l'objet du deuxième axe développé dans cet ouvrage.

Le deuxième axe s'interroge en effet sur la place tenue par la petite entreprise dans les trajectoires migratoires. Se pose alors la question de l'inscription du travail indépendant dans le parcours migratoire, qu'on analyse cette inscription en fonction du projet migratoire initial, ou qu'on prenne en compte les modifications successives qui affectent ce projet,



l'exercice d'une activité indépendante pouvant en effet être partie intégrante du projet initial ou survenir plusieurs années après la migration.

Cette place dans le parcours migratoire invite ainsi à s'intéresser à l'articulation entre salariat et travail indépendant, et ce à deux niveaux. Au niveau de l'itinéraire individuel, cette articulation pose plusieurs types de questions, sur les frontières, plus ou moins floues, entre salariat et indépendance, sur la continuité, ou la discontinuité, entre activité salariée et activité indépendante, ou encore sur les possibles allers-retours entre les deux. Mais l'articulation entre salariat et indépendance est également l'occasion d'interroger le fonctionnement du marché du travail dans son ensemble : ne peut-on pas voir dans l'installation à son compte une stratégie pour échapper au marché du travail salarié lorsque celui-ci ne permet ni la stabilité d'emploi ni la promotion sociale ?

En filigrane se pose ainsi la question de l'interprétation du travail indépendant en terme de mobilité sociale : à cet égard l'installation à son compte est-elle nécessairement un indice de mobilité ascendante ? La notion même de réussite sociale est alors interrogée par ces travaux : faut-il l'analyser en fonction de seuls critères économiques, ou intégrer d'autres critères, comme la recherche du prestige social ou même de motivations plus personnelles, en terme de position dans la famille ou dans la société de départ ? Pour juger de la réussite, ne faut-il pas tenir compte d'un triple point de vue, celui de l'observateur extérieur, celui de l'individu lui-même, et enfin celui de l'entourage – famille ou groupe de départ ?

Le troisième ensemble d'interrogations s'intéresse aux stratégies d'implantation et de localisation des petites entreprises étrangères. Les aspects sectoriels et géographiques posent le problème du lien entre les stratégies économiques des entrepreneurs et leur insertion sociale, prise dans un sens large, qu'il s'agisse d'insertion locale, communautaire, ou autre. Les différentes appartenances, qu'elles soient ou non revendiquées par ces entrepreneurs, guident-elles leurs choix économiques et urbains ? Le schéma culturaliste, fondé sur la référence à une soi-disant tradition, est largement insuffisant pour comprendre l'implantation sectorielle et géographique des petites entreprises étrangères. Si la « tradition » est largement inventée et relève plus d'un « bricolage culturel » que d'une identité donnée *a priori* et de façon définitive, quel est donc le rôle joué par les contraintes locales, sociales voire biographiques dans les stratégies d'implantation et de localisation ? Quels sont les processus qui conduisent à la constitution de niches ou de territoires économiques ? Les petites entreprises étrangères

ont-elles recours à des formes spécifiques d'implantation économique et à des modes d'organisation formels ou informels particuliers ?

Le quatrième et dernier axe tente, pour finir, de décrire les pratiques entrepreneuriales mises en œuvre par les immigrants. Par pratiques, on entend à la fois les stratégies économiques, les modes de gestion de la main d'œuvre, le rapport aux produits commercialisés et les constitutions de clientèles. Il faut dès lors s'interroger sur les réseaux qui soutiennent les entreprises et les entrepreneurs étrangers, qu'il s'agisse des liens d'interconnaissance qui permettent de s'établir comme indépendant, ou des réseaux qui sont au contraire suscités par l'activité entrepreneuriale des immigrants. Les petites entreprises étrangères recourent-elles à des réseaux de financement, de fourniture ou de clientèle, spécifiques ? Dans quelle mesure ces réseaux contribuent-ils à assurer le fonctionnement et la pérennité de l'entreprise ? Ces interrogations sur les réseaux conduisent à aborder des questions plus proprement économiques, en terme d'efficacité et d'organisation des petites entreprises étrangères. Mettent-elle en œuvre des modes de gestion spécifiques ? Peut-on observer une spécificité de ces entreprises en termes de viabilité et de comportement démographique ?

Pour tenter de répondre à ces questions, les contributions présentées dans cet ouvrage vous conduiront de Marseille à Calais en passant par le tunnel de Blaisy, par Lyon, Lens ou encore par le château de Versailles tout au long des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles. Les commerçants subsahariens y côtoieront les Italiens, piémontais ou siciliens, les Tunisiens, les Anglais, les Juifs originaires d'Europe de l'Est ou d'Afrique du Nord. Les restaurateurs se mêleront aux entrepreneurs du textile ou du bâtiment. Mais cette impression d'éclatement répond à un parti-pris revendiqué, celui de privilégier à la synthèse, sans doute encore prématurée, la présentation d'études de cas précises et circonstanciées, assez diverses pour permettre une comparaison spatiale, temporelle mais également de susciter, autant que possible, les comparaisons entre les différents migrants. C'est sans doute dans la confrontation de ces différents terrains d'enquête que peuvent se dégager les premières réponses aux questions qui guidaient la mise en place de ces journées d'étude. Espérons surtout que ce volume, pensé comme un premier pas, permettra de susciter d'autres vocations autour de ces thématiques.